



A.F.U.L LE CLOS DU MIDI  
Compte-rendu d'Assemblée Générale du jeudi 14 avril 2022

**Début de séance** : 20h15 après comptage des présents / représentés : 54 sur 86 maisons : 62.8%

| <b>Ordre du jour</b> |  |
|----------------------|--|
| 1.                   | Rapport d'activité                         |
| 2.                   | Rapport financier                          |
| 3.                   | Vote du quitus financier                   |
| 4.                   | Vote du budget prévisionnel du bureau 2022 |
| 5.                   | Démission du bureau 2021                   |
| 6.                   | Election des membres du bureau 2022        |
| 7.                   | Présentation du nouveau site de l'AFUL     |
| 8.                   | Discussions sur les 40 ans de l'AFUL       |
| 9.                   | Questions diverses                         |

M. ROQUINARC'H (Garrigue) se propose pour être président de l'AG 2022

M. MELIZZI (Garrigue) pour être secrétaire de séance.

1. **Rapport d'activités 2021 : (le power point sera sur le site de l'AFUL Clos du Midi)**

Le bureau s'est réuni : 4 fois en 2021

Échanges très réguliers par le groupe constitué WhatsApp, quasiment tous les jours en fait... 😊

Vente de maisons : 3 en 2021 (2 à Marjolaine, 1 à Garrigue)

Travaux de réparations des jardinières

- Les jardinières basses sont incluses dans le terrain des copropriétaires concernés. Ceux-là ont la pleine responsabilité de son fleurissement, de son entretien et de sa réparation le cas échéant.
- Les jardinières hautes appartiennent à la copropriété. Leur réparation incombe à l'AFUL. En revanche le fleurissement reste à la responsabilité du copropriétaire dont la maison est attenante.

Autres travaux :

- 7 Bornes téléphoniques retirées, la liaison a été mise sous sol.
- Une canalisation des eaux usées fêlée,
- Les espaces verts

Le gros problème de parking

- Rappel : **Un seul véhicule par maison (+ un véhicule dans le garage possible)**
  - Stationnement uniquement devant son garage/sa maison
  - Certains propriétaires n'ont pas la possibilité de se garer devant chez eux (risque de bloquer le passage). L'AFUL demande à ces propriétaires de se signaler.  
La possibilité de dédier une place de stationnement (à l'aide de **plaque « réservé »** par exemple) ailleurs sur la placette pourra être envisagée.
  - La proposition en question diverse de **marquage au sol** n'a pas été retenue par les présents.
- 2 projets de **vente / achat de terrains municipaux** le long de la piste cyclable : la situation semble en « stand-by ». L'AFUL va envoyer un message à Monsieur VIGIER, maire de Bures sur Yvette.



**ATTENTION** : Changement d'horaire et de jour de passage des **relevés de poubelles (voir sur le site de l'AFUL Clos du Midi)**

**Résiliation du contrat annuel à l'ANCC** (conseils pour les copropriétés)

**Changement d'assurance en décembre 2022** : l'AFUL passe à la MMA et nous ajoutons un critère pour assurer les membres du bureau.

**Demandes de travaux acceptées** : une pose de pergola et d'un velux supplémentaire.

**Demandes faites auprès de la mairie** : changement d'horaire de l'éclairage communal et apparition de déchets quasiment quotidiennement jetés dans les jardins de copropriétaires en bordure de voirie (placette Sarriette, par exemple)

#### 2./3. /4. Rapport financier et quitus

Pas de souci particulier relevé par les copropriétaires. Remerciements à notre trésorière qui elle-même remercie les trésoriers précédentes pour leurs documents comptables.

#### **Comptes 2021 :**

**vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre**

#### **Prévisionnel 2022 :**

**vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre**

Le montant des charges 2022 restera inchangé :

- 100 euros pour le fonctionnement
- 70 euros pour les gros travaux
- **A payer avant fin juin 2022**

En cas de paiement par chèque :

- trois chèques dont les montants doivent être : 50 / 60 / 60 euros
- remis en même temps
- avec la date de l'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque

**A privilégier : paiement par virement bancaire ! 63% des copropriétaires l'ont fait en 2021 : MERCI à eux !**

IBAN: FR76 1027 8060 0900 0255 5054 151 BIC: CMCIFR2A

Agence du Crédit Mutuel de Bures sur Yvette

**N'oubliez pas d'indiquer vos noms de famille et de placette sur le virement ! merci !**

(Le RIB est sur le site de l'AFUL Clos du Midi également)



### 5. / 6. Élection du bureau 2022/2023

- Démission du bureau 2020 / 2021. Remerciements appuyés au membre du bureau qui ne se représente pas : Kamel BENASSOU. Merci pour son implication.
- Se représentent : Isabelle MALEFANT (Sarriette) – Idir GOUACHI (Garrigue) – Régis MELIZZI (Garrigue) – Virginie TASSAN-GOT (Arbousiers) – Liliane LEBRET (Arbousiers)

**vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre**

### 7. Nouveaux logo et site de l'AFUL Clos du Midi :

Virginie a relancé l'idée d'un logo spécifique et d'un site pour présenter l'AFUL Clos du Midi. Allez sur l'adresse <https://leclosdumidi.com/>

Vous y trouverez les documents officiels de la copropriété entre autres. Nous essaierons de publier des articles sur les activités de l'AFUL.

N'hésitez pas à envoyer des articles si vous voulez qu'ils soient publiés sur le site !

Le logo est dorénavant sur tous les documents officiels de l'AFUL.

### QUESTIONS DIVERSES

- Proposition de faire un jardin partagé du parc entre Sarriette et Marjolaine.  
⇒ Les personnes intéressées devront se réunir en association pour la gestion de cet espace.
- Demande de marquage au sol pour les places de parking : rejetée par l'assemblée

### Actions prévues par le bureau pour 2022 / 2023

-Le bureau fera le tour des placettes pour vérifier **les murets des jardinières** et d'éventuels travaux de maçonnerie

-Un devis pour un nettoyage éventuel des pavés des placettes sera demandé à l'entreprise EAV qui l'a déjà fait ==> jugé inutile par l'assemblée. Projet annulé donc.

-Demande de devis à l'entreprise Frémont espaces verts pour un **désherbage des placettes** car de nombreux copropriétaires ne le font pas régulièrement 😞 ==> jugé inutile par l'assemblée. Projet annulé donc.

-Un nouveau tour des placettes sera fait pour rappeler aux copropriétaires qu'une **poubelle** se range à l'intérieur de chez soi et ne reste pas des jours entiers sur la placette!

-Nous organiserons certainement un « concours de fleurissement » et un « concours des décorations de Noël »

-Rafraîchissement des peintures des « barrières » en béton et du poteau d'entrée de placette Sarriette.



A.F.U.L LE CLOS DU MIDI  
Compte-rendu d'Assemblée Générale du jeudi 14 avril 2022

**40 ans de l'AFUL**

- Date prévue : le dimanche 11 septembre 2022
- Cartons d'invitation avec coupon réponse
- Repas « jambalaya » d'un traiteur contre le coupon prévu
- Dessert gâteau des 40 ans offert par l'AFUL
- Champagne et autres boissons offertes par l'AFUL
- Organisation d'une tombola
- Diverses activités prévues pour enfants et adultes

Plus d'informations à venir.  
Fin de séance vers 22h30.

Compte-rendu : Régis MELIZZI

Président de l'Assemblée générale : M. ROQUINARCH

Présidente de l'AFUL : Isabelle MALEFANT

**APPEL DE FONDS 2022**

**Le bureau 2022 pour l'AFUL dans sa nouvelle répartition :**

Présidente : Mme MALEFANT Isabelle ( 11 Sarriette )  
Président adjoint : M. GOUACHI Idir ( 4 Garrigue )  
Trésorière : Mme LEBRET Liliane ( 8 Arbousiers )  
Secrétaire : M. MELIZZI Régis ( 11 Garrigue )  
Responsable suivi du site internet : Mme TASSANT-GOT Virginie ( 13 Arbousiers )

Conformément aux dispositions de l'Assemblée Générale du 14 avril 2022, l'appel de fonds 2022 s'élève à **170,00 euros** (cent soixante-dix euros).

Nous vous remercions de bien vouloir régler cette somme, **par virement bancaire** ou éventuellement par chèque, à l'ordre de :

**L'AFUL LE CLOS DU MIDI AVANT** le 30 juin 2022

**IBAN : FR76 1027 8060 0900 0255 5054 151**

**BIC : CMCIFR2A**

Agence du Crédit Mutuel de Bures sur Yvette